

élections en se proclamant, dans tous les coins du pays, les amis des ouvriers; je les ai entendus dans mon comté, les uns après les autres, nous dire que le parti libéral offrait la meilleure protection aux ouvriers canadiens. Eh! bien, ce sont ces mêmes députés qui, aujourd'hui, sont prêts à voter en faveur d'un projet de loi de ce genre-là, lequel sera incorporé dans les statuts du Parlement canadien pour toujours. La seule raison qu'ils peuvent nous donner pour inclure une stipulation aussi brutale, c'est que le Gouvernement ne s'en ait jamais servi. Mais, si le ministre décidait de s'en servir! Et comment empêcher le ministre de s'en servir? Rien ne peut le retenir, même en l'absence d'une crise.

C'est pourquoi je disais, au début de mon discours, que la lutte que mènent à l'heure actuelle le chef de notre parti et mes collègues en est une pour la conservation de nos libertés démocratiques et pour s'assurer qu'il n'y aura rien dans les statuts de notre pays qui serait de nature à permettre le sabotage, de près ou de loin, de la constitution canadienne d'abord et ensuite des droits des travailleurs aussi bien que ceux de tous les individus. A mon avis, nous manquerions réellement à notre devoir en permettant qu'une telle loi soit incorporée pour toujours dans les statuts de notre pays.

Le projet de loi, sous sa forme actuelle, est plutôt pauvre en explications; c'est à peine s'il y a un paragraphe abrogeant la partie qui a trait à la limite de temps. A mon sens, le Gouvernement devrait être convaincu que l'opposition conservatrice ne laissera jamais passer ce projet de loi sous sa forme actuelle.

Je suggère au cabinet de se réunir dès maintenant afin d'étudier la situation et de découvrir un moyen de sortir de cette impasse, car nous n'avons certainement pas l'intention de leur abandonner ce que nous considérons être d'une importance primordiale à la survivance de notre système parlementaire. Nous avons fourni notre effort, nous avons soumis un amendement généreux, même pour le ministre actuel. Nous voulons, pour le Canada, un ministère de la Production de défense, nous voulons avoir à sa tête un ministre investi de tous les pouvoirs nécessaires, afin qu'il puisse le diriger d'une façon absolument démocratique.

Je défie qui que ce soit de m'indiquer, dans l'amendement soumis par le député de Royal, quoi que ce soit qui puisse jeter un doute sur les intentions de notre parti à ce sujet. Je prie les députés ministériels, qui écoutent depuis plusieurs jours les arguments de l'opposition...

M. Maltais: Qui écoutent par politesse.

[M. Balcer.]

M. Balcer: ... de se rendre auprès de leurs ministres et d'insister pour que le parti libéral se réunisse en "caucus" afin de découvrir une formule acceptable par la Chambre, surtout après le discours du chef de l'opposition, qui a exposé d'une façon claire et nette...

L'hon. M. Lesage: Longue et diffuse.

M. Balcer: ... la politique de notre parti à ce sujet, ce qui est à l'honneur de son talent de parlementaire démocratique, comme la même chose s'applique à tous les députés de l'opposition conservatrice.

Je suis convaincu que le Gouvernement, même aidé du silence de ses députés de l'arrière-plan, ne viendra jamais à bout de convaincre l'opposition d'inscrire dans les statuts du Parlement canadien une mesure aussi anti-démocratique, et ce non pas seulement pour un an mais pour toujours.

(Traduction)

M. W. M. Howe (Wellington-Huron): Monsieur l'Orateur, dans un sentiment de sollicitude pour ceux qui ne sont pas tout à fait aussi chanceux que nous le sommes, ayant entendu l'autre jour l'honorable député de Digby-Annapolis-Kings (M. Nowlan) donner à entendre que le débat pourrait se prolonger jusqu'aux premières neiges, et ayant remarqué que certains députés ministériels sont passablement incommodés par la chaleur, j'ai cru qu'il serait intéressant de citer un article paru dans le *Globe and Mail* du 5 juillet et intitulé "Conseils d'un hygiéniste". Je cite:

Voici ce qu'il faut faire quand le mercure monte.

On donne ensuite toutes sortes de conseils; si les honorables députés préfèrent ne pas les entendre, je pourrais sans doute déclarer qu'il est six heures.

Des voix: Il reste trois minutes.

M. Howe (Wellington-Huron): Je reprends la citation:

Pour lutter contre les effets de la vague de chaleur actuelle, le docteur Pequegnat approuve les moyens suivants:

Porter des vêtements amples et légers.

Je ne sais pas si cela doit s'appliquer aux hommes ou aux dames de la Chambre, mais c'est le conseil que donne ce médecin-hygiéniste.

Accroître la consommation des principaux liquides, c'est-à-dire de ceux qu'on boit habituellement.

Une voix: Il est six heures.

M. Howe (Wellington-Huron): Je continue:

Repas bien équilibrés mais modérés comprenant surtout des aliments rafraîchissants comme les céréales, les fruits, les légumes et les salades.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)